

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude du bill C-14, tendant à modifier la loi de 1971 sur l'assurance-chômage, dont le comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration a fait rapport avec des propositions d'amendement.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Avant l'heure réservée aux initiatives parlementaires, monsieur l'Orateur, j'étais en train d'expliquer que le gouvernement avait décidé d'économiser un milliard de dollars surtout sur le dos des travailleurs, notamment dans les régions où le taux de chômage est particulièrement élevé.

Il est fort intéressant de noter qu'alors que la caisse d'assurance-chômage, au moment où elle a été établie, était censée être solide sur le plan actuariel, elle représente actuellement pour l'État une perte sèche de l'ordre de deux milliards de dollars. Cela a été sans aucun doute un ballon politique. Le parti libéral s'est assuré la victoire à plus d'une élection en promettant de rendre admissibles aux prestations d'assurance-chômage des catégories de contribuables qui n'étaient pas censés l'être initialement. Or il semble bien maintenant que l'on réduira la contribution des employeurs et des employés uniquement parce que l'on a enregistré un surplus de quelque 400 millions dans la caisse. Voilà qui illustre bien que tant que le bon fonctionnement du programme a dépendu des employeurs et des employés, tout est allé pour le mieux.

Le problème, monsieur l'Orateur, c'est qu'il y a dix ans, on estimait trop élevé un taux de chômage de 4 p. 100. Je me souviens que le Nouveau parti démocratique estimait alors qu'un taux de chômage de 1 p. 100 serait normal, compte tenu du fait qu'il y aura toujours des gens qui sont sans travail parce qu'ils aspirent à se trouver un emploi dans un autre domaine ou à se recycler. Nous pensions certes qu'un taux de chômage de 4 p. 100 était trop élevé. Au cours des dix dernières années, le gouvernement a fait passer le point critique de 4 à 5½ p. 100, puis à 6½ p. 100 et maintenant, d'après ce bill, le chiffre critique est 11½ p. 100. Je suppose que le gouvernement considère que les choses ne vont pas mal si le taux de chômage est inférieur à 11½ p. 100. Si le taux de chômage vient à dépasser les 11½ p. 100, je ne sais qui va s'en occuper. Apparemment, le gouvernement n'a nullement l'intention de contribuer à la caisse d'assurance-chômage pour supporter ce genre de chômage.

Qu'un taux de 4, de 10 ou de 50 p. 100 soit acceptable, c'est toujours le chômeur qui souffre et non le travailleur. C'est le sans-travail qui s'inquiète de savoir comment il va s'en tirer quand on lui enlève son automobile ou sa maison. Parfois, si sa période de chômage dure trop longtemps, il pourra voir son foyer se briser.

Au point de vue social, le coût est énorme, monsieur l'Orateur. Peut-être bien que nous ne devrions pas soigner les maux sociaux à coup de prestations d'assurance-chômage, que nous ne devrions pas veiller au bien-être des citoyens au lieu de leur procurer des emplois. Le meilleur moyen d'aider les chômeurs, c'est de leur donner des emplois.

Assurance-chômage—Loi

Quand j'ai commencé à payer des cotisations d'assurance-chômage, c'était une affaire très simple. J'ignore comment nous avons permis au gouvernement de s'embourber dans ce pétrin. Il y avait du chômage cyclique à cette époque, mais il n'avait pas l'ampleur qu'on lui connaît maintenant.

Le parti libéral se targue de l'augmentation du nombre de travailleurs. C'est bien beau pour le travailleur, mais le chômeur qui ne pourra pas acheter de cadeaux de Noël à ses enfants ou encore payer le compte d'électricité ne sera pas réconforté de savoir que le gouvernement libéral est en mesure de donner des emplois à plus de Canadiens que jamais auparavant. Il y a plus d'habitants au Canada que jamais auparavant, monsieur l'Orateur, de sorte que le seul chiffre qui présente de l'intérêt est le pourcentage de la population active. Le chômage pèse très lourdement sur la personne touchée.

Le gouvernement, en réalité, dit aux employeurs et aux employés qu'ils ont très bien agi. Le gouvernement est en train de dire: «Il y a 400 millions de dollars de trop dans la cagnotte, un surplus, quoi. Ce surplus est tellement élevé qu'aux termes de la loi, il faut le réduire et, par conséquent, réduisons les cotisations de ces gens.»

● (2012)

On n'a pas abordé le problème qui, j'en suis certain, fait couramment l'objet des conversations. On n'a pas soufflé mot du problème de votre voisin qui vient de faire \$20,000 dans la construction et est maintenant en chômage. Personne ne sait où il a gagné ces \$20,000, où il a passé l'été, mais on suppose qu'il a fait beaucoup d'argent et aussi qu'il doit toucher des prestations de chômage tout le reste de l'année. Non, nous ne faisons rien pour lui, pas plus que nous faisons quoi que ce soit pour ceux dont le ministre nous a parlé, par exemple les femmes qui abuseraient du système. Nous ne faisons rien non plus pour les jeunes. Nous ne faisons qu'affirmer que les femmes auront plus de difficultés à se trouver un emploi, qu'elles auront moins de chances par rapport à d'autres groupes de la population. On dit aux jeunes qu'ils retombent toujours en chômage parce qu'ils n'ont pas d'emplois permanents. D'après moi, monsieur l'Orateur, ils sont bien chanceux s'ils trouvent le moindre emploi.

Votre fils et le mien vont au collège et ils se croient presque obligés de travailler durant l'été pour pouvoir toucher les prestations dont ils auront besoin pour terminer leurs études. Ils prendront tout ce qu'on leur offrira. Bien sûr, il s'agit d'emplois temporaires et ils espèrent bien trouver quelque chose de permanent, mais c'est ce qu'ils trouvent de mieux pour l'instant.

Tous nos jeunes constatent qu'ils n'ont pas la formation requise pour telle carrière et très peu d'entre eux ont de l'expérience, qu'ils aient travaillé dans une ferme ou dans un magasin ou qu'ils aient travaillé à quelque autre chose dans une entreprise familiale. La plupart des jeunes n'ont pas l'expérience requise qui leur permettrait de trouver un meilleur emploi. Et ce sont ceux-là que nous lâchons, ceux-là que nous allons atteindre, et je suis certain que cela créera un problème énorme.

Je pourrais sans aucune difficulté me présenter à un bureau d'assurance-chômage et toucher des prestations. Je n'aurais eu qu'à occuper un emploi, payer des cotisations et j'aurais donc droit à l'assurance-chômage parce que j'aurais versé des primes. Personne ne va démolir son auto parce qu'elle est